

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine	
Catégorie : Référentiel	Source de la saisine : État
Avis n° 2025-26	
Date de validation 05/06/2025	Liste des données sensibles pour le SINP Nouvelle-Aquitaine pour les Oiseaux

La définition des données sensibles s'appuie sur le guide méthodologique de 2022.

La liste des données sensibles en Nouvelle-Aquitaine, arrêtée par le Préfet de Région en janvier 2022, est en cours de révision dans le contexte de la future ouverture des données du SINP à l'open data et afin de restreindre la diffusion de données au regard des nécessités de la protection de l'environnement lorsqu'il existe un risque d'atteinte volontaire à l'espèce. Les données sont alors diffusées à une échelle ne permettant pas leur localisation précise (art. D411-21-3 du code de l'environnement).

En Nouvelle-Aquitaine, ce travail est le fruit des réflexions et des échanges d'un groupe d'experts sur la base de propositions initiales de l'observatoire Fauna.

Après un rappel méthodologique des critères, les 19 taxons proposés sont présentés en précisant pour chacun : les trois critères A à C, le floutage proposé, les conditions de floutage et, le cas échéant, la durée de floutage ; à défaut de précision, c'est un floutage permanent des données sensibles qui est proposé. Les propositions et leurs argumentaires sont détaillés dans le dossier de séance.

Le CSRPN relève une erreur de date (31 septembre) pour la fin de durée de floutage des données sensibles de l'Aigle royal. Cette date sera corrigée (30 septembre).

Les membres échangent sur l'absence de proposition de données sensibles pour l'Épervier d'Europe, les busards, proposés sur la liste initiale, et le Faucon hobereau. Ces espèces ne sont pas sensibles aujourd'hui en région. De fait l'épervier ne remplit pas les critères de menace de la méthodologie, le Faucon hobereau et les busards changent de localisation de nids tous les ans, le CSRPN estimant important de n'identifier comme sensibles que les données de reproduction des espèces fidèles au site de reproduction. Après échange, le CSRPN entérine l'absence de données sensibles en NA pour ces taxons.

Le CSRPN note l'absence de proposition de sensibilité pour le Faucon pèlerin, dont les données de reproduction sont actuellement classées sensibles en Nouvelle-Aquitaine. Après échange, le CSRPN demande le classement en données sensibles des données de reproduction pour le pèlerin.

Pour la Grue cendrée, les experts n'ont pas jugé sensibles les données d'observation relatives à l'alimentation et ils n'ont retenu que les données relatives à la reproduction. Au-delà de la sensibilité des données de reproduction, la question se pose de flouter toutes les données d'observation durant la période de reproduction pour sécuriser d'éventuelles tentatives de nidification.

Le CSRPN demande un recul au 31 août de la date de fin de période de sensibilité pour le Gypaète barbu proposé initialement au 15 août. Cette proposition s'appuie sur les éléments du PNA Gypaète en Nouvelle-Aquitaine et notamment les dates retenues pour l'activation/désactivation des zones de sensibilités majeures (ZSM). Ce point sera approfondi avec les acteurs du PNA.

Pour la Vautour percnoptère le niveau de floutage proposé à 100 km² (10x10 km) est discuté pour un floutage à 200 km². Dans son préavis, le MNHN recommande un floutage 10x10 en concordance avec la Directive Habitat. Après échanges, le CSRPN entérine le maintien d'un floutage 10x10 en cohérence avec le PNA et les floutages pour les grands rapaces.

Pour le Pic à dos blanc, le CSRPN demande d'étendre la durée de la période de sensibilité en intégrant le mois de mars (proposition initiale : début de période de sensibilité avril) et le niveau de floutage à 2 km².

Le CSRPN N-A, réuni en séance plénière, formule à la majorité un **avis favorable sous conditions** :

- d'intégrer les données de reproduction du Faucon pèlerin à la sensibilité,
- de garder une maille de 10x10 pour les grands nécrophages,
- de flouter à la maille de 2x2 km et d'inclure le mois de mars dans la période de sensibilité des données de reproduction pour le Pic à dos blanc.

Le Président du CSRPN N-A

